

COMMUNE DE TREMBLECOURT
Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Toul
Canton Nord Toulais

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 31 JANVIER 2024**

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents ou représentés : 7
Conseillers votants : 5

*Le Maire certifie que la convocation du conseil a été envoyée le 25/01/2024.
La séance précédente du 24/01/2024 n'ayant pas permis de réunir le quorum nécessaire, le conseil peut délibérer au titre de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

L'an deux mil vingt-quatre, le trente et un janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Tremblecourt, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, dans la salle polyvalente, sous la présidence du Maire, Régis FAVRET.

Présents : Régis FAVRET, Sauveur CARPI, Cécile PICHARD, Lionel DELAY, Hélène BOHL

Absents : Frédéric PATARD, Guillaume NOUET, Jennifer COLARDELLE, Danièle JANNEL a donné procuration à Régis FAVRET, Alexandre BOHL a donné procuration à Hélène BOHL.

Mme Cécile PICHARD a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 05/24 :
CONTRAT DE BAIL LOCATIF

Le maire invite le conseil à se prononcer sur le contrat de bail transmis par mail le 25/01/2024.

Après délibération, le conseil souhaite ajouter en 1^{ère} page que l'immeuble est composé d'un espace dédié à la mairie et au scolaire puis valide le modèle ci-annexé.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Cécile PICHARD,



Secrétaire

Régis FAVRET,



Maire

